



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



YVES ROCHER FONDATION  
SOUS L'ÉGIDE DE L'INSTITUT DE FRANCE



COP21

PARIS DÉCEMBRE 2015

UN ARBRE POUR LE CLIMAT !

DOSSIER DE PRESSE

Avec le concours de



En partenariat avec



Sous le parrainage de





AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



YVES ROCHER  
FONDATION  
SOUS L'ÉGIDE DE L'INSTITUT DE FRANCE



## Sommaire

### Edito

**I – Vers un accord universel sur le climat : la COP21**

**II – Au-delà de l'évènement à Paris-Le Bourget, toute la France devra se mobiliser !**

**III – Les acteurs de l'opération**

*Avec le concours de*



*En partenariat avec*



*Sous le parrainage de*





AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



## Edito

*L'enjeu climatique joue un rôle essentiel pour l'avenir des territoires comme pour celui des générations futures.*

*C'est pourquoi les négociations internationales qui se tiendront entre les Etats lors de la COP 21 à Paris en décembre 2015, doivent aboutir à des accords clairs et ambitieux.*

*Au-delà de ces engagements indispensables, les territoires occupent une place de premier rang dans les réponses à apporter aux grands enjeux environnementaux notamment à travers les maires, qui, au contact des citoyens, mettent en œuvre les politiques de développement durable.*

*L'opération « un arbre pour le climat ! » souhaite créer un effet d'entraînement. Les 36 700 communes de France sont appelées à planter un arbre d'une essence locale, comme symbole et témoin de leur engagement, profondément enraciné, pour le climat.*

*Chacun à son niveau peut y contribuer de nombreuses façons, tant individuellement que collectivement.*

*À travers l'opération « Un arbre pour le climat ! » la société civile toute entière est appelée à se mobiliser contre les dérèglements climatiques et en faveur de la biodiversité.*

*Ainsi, d'ici à la COP 21, au-delà de « Paris-Le Bourget », c'est toute la France qui doit se mobiliser !*

Avec le concours de



En partenariat avec



Sous le parrainage de





AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



## I- Vers un accord universel sur le climat : la COP21

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France accueillera la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21).

L'objectif de cet événement mondial est l'adoption d'un nouvel accord de réduction des émissions de gaz à effet de serre entre les dirigeants politiques des 196 parties signataires.

L'enjeu est vital car le réchauffement climatique menace les équilibres naturels de la planète : bouleversements météorologiques, hausse du niveau de la mer, aggravation des famines, disparition de 20 à 30 % des espèces...

Pour éviter de telles conséquences, les experts du GIEC rappellent qu'il est impératif de limiter la hausse globale des températures à +2°C d'ici à l'année 2100. C'est pourquoi des engagements forts doivent être pris par tous les pays rassemblés.

[Pour plus d'informations sur la COP21 : <http://www.cop21.gouv.fr/fr>]

## II- Au-delà de l'évènement à Paris - le Bourget, toute la France devra se mobiliser !

La France s'apprête donc à jouer un rôle de premier ordre dans les négociations climatiques, déterminantes pour l'avenir de notre planète. En parallèle, les territoires sont mobilisés et chacun, à son niveau peut agir !

Dans le cadre de l'opération « Un arbre pour le climat ! » plusieurs temps forts seront organisés avec et dans les communes de France pour planter des arbres jusqu'à la COP 21. L'occasion pour chaque commune de valoriser les actions qu'elle conduit pour le climat et pour la biodiversité et d'y sensibiliser les citoyens. Ces plantations atteindront un point d'orgue le mercredi 25 novembre 2015, date emblématique pour planter car comme le rappelle l'adage : « à la Sainte Catherine, tout bois prend racines ».

L'opération « Un arbre pour le climat » est avant tout une action symbolique qui a pour ambition de rassembler, de sensibiliser et de fédérer le plus grand nombre autour d'un enjeu majeur auquel chacun peut contribuer.

*Pourquoi planter un arbre ? Quel type d'arbre planter ? Comment s'engager à titre personnel ?* Trouvez toutes les réponses à ces questions, ainsi que le programme complet de l'opération « Un arbre pour le climat » sur [www.unarbrepourleclimat.fr](http://www.unarbrepourleclimat.fr).

Avec le concours de



En partenariat avec



Sous le parrainage de





AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



YVES ROCHER  
FONDATION  
SOUS L'ÉGIDE DE L'INSTITUT DE FRANCE



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE  
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

### III- Les Acteurs de l'opération

#### La LPO



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

Créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, la LPO a été reconnue d'utilité publique en 1986 et a fêté son centenaire en 2012.

Forte de ses 46 000 membres, 5000 bénévoles actifs et 400 salariés sur le territoire national et son réseau d'associations locales actives dans 79 départements, la LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France.

Présidée par Allain Bougrain Dubourg, elle agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux. La LPO contribue également à une dynamique mondiale à travers le réseau BirdLife International (120 pays, 2,8 millions d'adhérents dans le monde), dont elle est partenaire officiel en France.

Plus d'informations sur [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)

#### La Fondation Yves Rocher – Sous l'égide de l'Institut de France



YVES ROCHER  
FONDATION  
SOUS L'ÉGIDE DE L'INSTITUT DE FRANCE

Depuis sa création il y a près de 25 ans, la Fondation Yves Rocher, présidée par Jacques Rocher, a l'intime conviction du lien entre la biodiversité et le climat. Pionnière d'une écologie humaniste et universelle, elle s'engage pour une empreinte positive pour la planète via les programmes terrain d'action de protection de l'environnement.

Les 325 lauréates du Prix Terre de Femmes, les 22 ans de soutien pour l'expertise botaniques, les 50 pays sur lesquels se déploient ces actions et les centaines de milliers de soutiens sont plus que des résultats, ce sont bien des appels à poursuivre, à rêver, à partager. Parce que l'arbre est essentiel à la vie, la Fondation Yves Rocher s'engage à planter 50 millions d'arbres dans 27 pays d'ici la fin 2015. Avec la communauté des planteurs, partout dans le monde, c'est le pari de la biodiversité.

Plus d'informations sur [www.yves-rocher-fondation.org](http://www.yves-rocher-fondation.org)

*Avec le concours de*



*En partenariat avec*



*Sous le parrainage de*





AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



## L'AMF



La proximité, c'est notre force.

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'histoire de l'AMF se confond avec la défense des libertés locales et celle de l'intérêt général. Elle tire sa légitimité, et donc sa force, de ses 35 856 adhérents, dont 34 517 maires et 1 339 présidents d'EPCI, ainsi que d'un réseau de 101 associations départementales.

L'AMF œuvre quotidiennement pour que les maires et les présidents d'intercommunalité disposent des moyens juridiques, techniques et financiers suffisants pour assurer leurs missions, au bénéfice des citoyens et dans le sens d'un développement durable de leur territoire. La préservation du climat comme celle des ressources naturelles est un enjeu majeur pour l'avenir des territoires et des générations futures. C'est ce message que l'AMF souhaite traduire à travers l'opération «un arbre pour le climat !».

Plus d'informations sur [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

Avec le concours de

### Les Eco Maires



L'association Les Eco Maires a été créée en 1989 à l'initiative d'une cinquantaine d'élus, afin de réunir les collectivités qui font des politiques environnementales et de développement durable une priorité de leurs mandats. Fédérant près de 1900 collectivités partenaires et adhérentes qui représentent la diversité politique et territoriale des communes françaises, Les Eco Maires mettent en valeur les réalisations et les projets des territoires, mutualise et diffuse les expériences innovantes et les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement.

Soucieuse également de partager les modèles émergents en matière environnementale et de répondre aux attentes de son réseau sensible à la coopération décentralisée, l'Association a initié depuis trois ans un Programme Eco Maires Afrique au Sénégal qui est à l'origine de l'opération « une maison un arbre » qui consiste, avec les élus et les populations, de reboiser à la fois les espaces urbains que les espaces ruraux. Aujourd'hui, l'Association est le réseau des territoires durables et de la transition écologique.

Plus d'informations sur [www.ecomaires.com](http://www.ecomaires.com)

Avec le concours de



En partenariat avec



Sous le parrainage de





AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



En partenariat avec



Démarche citoyenne européenne qui vise à faire de la cité, un espace de mieux vivre ensemble, où le végétal et l'aménagement du paysage et de la nature en ville assurent aux citoyens des bienfaits en termes de qualité de vie, de santé, de lien social et de protection environnementale.

L'interprofession VAL'HOR, regroupant les professionnels de l'horticulture et du paysage, est le maître d'ouvrage de Cité Verte en France.

Plus d'informations sur [www.valhor.fr](http://www.valhor.fr) & [www.citeverte.com](http://www.citeverte.com)

Sous le Parrainage de



## ILS PARRAINENT « UN ARBRE POUR LE CLIMAT ! »



Responsable du Domaine national du Trianon, du Grand Parc du château de Versailles depuis 1982 et du domaine de Marly, Alain Baraton est l'un des plus emblématiques jardiniers de France.



Actrice, réalisatrice, chanteuse, Mélanie Laurent est engagée depuis plusieurs années auprès d'ONG avec qui elle s'est beaucoup impliquée contre la surpêche et la déforestation. Elle a plaidé récemment aux Philippines contre le réchauffement climatique et est co-réalisatrice du film « Demain » (sortie décembre 2015)

### Contacts presse :

**LPO France :** Carine Bremond / [carine.bremond@lpo.fr](mailto:carine.bremond@lpo.fr) / 06 34 12 50 69

**Fondation Yves Rocher :** Françoise STEPHAN-HEINTZE / [francoise.stephan-heintze@yrcnet.com](mailto:francoise.stephan-heintze@yrcnet.com) / 06 08 90 35 47

**AMF :** Marie-Hélène Galin / [marie-helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr) / 01 44 18 13 59

**Association les Eco Maires :** Régis HOUNKPE / [r.hounkpe@ecomaires.com](mailto:r.hounkpe@ecomaires.com) / 06 40 66 16 17

Avec le concours de



En partenariat avec



Sous le parrainage de

